Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

SESSION 2026
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE - MARÉCHAL-FERRANT

ÉPREUVE E1 : AGIR DANS DES SITUATIONS DE LA VIE COURANTE À L'AIDE DE REPÈRES SOCIAUX

Coefficient : 2 **Durée : 120 minutes**

Matériel autorisé : **L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.**

Le sujet comporte **6 pages** numérotées de 1/6 à 6/6. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : COMMUNE FICTIVE DE VAL-DES-PRÉS, TERRITOIRE RURAL

Le sujet porte sur l'accès aux services de proximité dans un territoire rural. La commune de Val-des-Prés étudie différentes façons d'organiser des permanences d'information et d'accompagnement destinées aux habitants. Le dossier documentaire fournit l'ensemble des informations nécessaires.

L'épreuve E1 comporte deux parties : la première associe histoire-géographie et éducation socioculturelle et évalue la capacité à prendre position dans une situation à caractère social et civique ; la seconde associe mathématiques et sciences économiques, sociales et de gestion.

Répondez sur votre copie et complétez le document réponse demandé. Toute réponse développée doit être rédigée et justifiée à partir des documents. Les calculs doivent faire apparaître les opérations utilisées.

PARTIE 1 : HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ÉDUCATION SOCIOCULTURELLE (10 points)

Prendre position dans une situation à caractère social et civique : CG1.1

À partir des documents DT 1 et DT 2, étudiez l'évolution de l'accès aux services de proximité et les points de vue exprimés dans la commune. Appuyez vos réponses sur des éléments précis du dossier.

1.1 (2 points) À l'aide du DT 1, relevez deux évolutions de l'organisation des services de proximité à Val-des-Prés entre 1995 et 2025. Pour chacune, indiquez une date ou une période.

1.2 (2 points) À partir des DT 1 et DT 2, identifiez deux difficultés que peut rencontrer un habitant pour accéder aux services. Justifiez chaque difficulté par un élément du dossier.

1.3 (2 points) Comparez le point de vue des habitants et celui des élus présenté dans le DT 2. Indiquez une différence entre leurs priorités et un objectif qu'ils partagent.

1.4 (4 points) La commune doit choisir entre maintenir un accueil uniquement au centre-bourg et mettre en place une permanence mobile. Prenez position. Présentez votre choix, développez deux arguments appuyés sur les documents et mentionnez une limite ou une précaution à prendre pour que la solution retenue réponde aux besoins des habitants.

PARTIE 2 : MATHÉMATIQUES ET SCIENCES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET DE GESTION (10 points)

Utiliser des outils dans des situations de la vie courante : CG1.2

La commune compare deux organisations pour quatre permanences mensuelles. Utilisez les données du DT 3. Les coûts calculés correspondent aux dépenses de fonctionnement indiquées

dans ce document. Pour le calcul d'un pourcentage d'économie, utilisez la formule : $\text{pourcentage d'économie} = \frac{\text{coût de référence} - \text{coût comparé}}{\text{coût de référence}} \times 100$.

2.1 (2 points) À partir des fréquentations du DT 3, calculez le nombre total de rendez-vous réalisés pendant les quatre permanences, puis la fréquentation moyenne par permanence. Indiquez vos opérations.

2.2 (2 points) Calculez le coût total des quatre permanences pour chacune des deux organisations étudiées dans le DT 3. Complétez les lignes correspondantes du DR 1 et indiquez l'écart entre les deux coûts.

2.3 (3 points) La commune estime à 12 le nombre d'habitants distincts accueillis au cours du mois. Calculez, pour chaque organisation, le coût mensuel rapporté à un habitant accueilli. Présentez les opérations et précisez ce que permet de comparer ce résultat.

2.4 (3 points) En prenant comme coût de référence celui de l'accueil au centre-bourg, calculez le pourcentage d'économie réalisé avec la permanence mobile. Arrondissez au dixième de pour cent. Concluez en indiquant un élément autre que le coût qui doit être pris en compte avant de décider.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : REPÈRES SUR L'ÉVOLUTION DES SERVICES DE PROXIMITÉ À VAL-DES-PRÉS

Document de situation conçu pour le sujet. Les repères ci-dessous décrivent l'évolution du cas communal étudié.

Évolution des services et des modes d'accès

Période	Organisation observée	Éléments de contexte
1995	Des permanences régulières sont proposées au centre-bourg.	Les habitants se déplacent principalement jusqu'au lieu d'accueil.
2010	Plusieurs services réduisent leurs jours de présence au centre-bourg.	Les horaires des permanences ne correspondent pas à tous les rythmes de vie.
2018	Une partie des démarches peut être réalisée en ligne.	L'accès dépend notamment de la connexion et de la maîtrise des outils numériques.
2025	La commune organise ponctuellement des rendez-vous dans deux hameaux.	Les élus étudient une organisation régulière adaptée aux besoins des habitants.

Repères chronologiques du cas communal

DT 2 : EXTRAITS D'UNE CONSULTATION LOCALE SUR L'ACCÈS AUX SERVICES

Les propos ci-dessous sont des extraits fictifs rédigés pour la situation étudiée. Ils présentent des attentes différentes exprimées lors d'une consultation communale.

Points de vue exprimés

Personne interrogée	Propos
Habitante d'un hameau	« Pour certains rendez-vous, je dois organiser un déplacement jusqu'au centre-bourg. Une permanence près de chez moi serait utile, surtout lorsque je ne peux pas conduire. »
Jeune habitant	« Les démarches en ligne sont pratiques quand on a une connexion et qu'on sait utiliser le site. Pour une question compliquée, je préfère pouvoir parler à quelqu'un. »
Élu municipal	« Une permanence mobile pourrait rapprocher l'accueil des habitants. Il faut cependant maîtriser les dépenses et choisir des lieux et des horaires utiles au plus grand nombre. »
Association locale	« L'accueil doit rester accessible aux personnes qui utilisent peu Internet. Il faut informer les habitants des dates et recueillir leurs besoins. »

Extraits de la consultation locale

DT 3 : DONNÉES DE FRÉQUENTATION ET DE COÛT DES PERMANENCES

Données fictives établies pour le cas étudié. Les deux organisations sont comparées sur quatre permanences dans le mois. La commune estime à 12 le nombre d'habitants distincts accueillis sur cette période.

Fréquentation des quatre permanences

Permanence	Rendez-vous
1	9
2	12
3	15
4	12

Nombre de rendez-vous enregistrés

Données de coût pour une permanence

Organisation	Détail du coût par permanence	Coût total par permanence
Accueil au centre-bourg	Salle : 20 € ; déplacement de l'intervenant : 16 €	36 €
Permanence mobile	Mise à disposition du véhicule : 12 € ; trajet de 30 km à 0,40 € par km	À calculer

Coûts de fonctionnement pris en compte par la commune

Formules utiles

Grandeur recherchée	Formule
Coût de quatre permanences	$\text{coût par permanence} \times 4$
Coût rapporté à un habitant accueilli	$\text{coût total du mois} \div 12$
Pourcentage d'économie par rapport à un coût de référence	$\frac{\text{coût de référence} - \text{coût comparé}}{\text{coût de référence}} \times 100$

Les données nécessaires aux calculs sont fournies dans le dossier

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse : questions 2.2 et 2.3 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau. Faites apparaître les opérations sur votre copie. Le nombre 12 correspond au nombre d'habitants distincts accueillis au cours du mois.

Comparaison des coûts mensuels

Organisation	Coût par permanence	Nombre de permanences	Coût total du mois	Coût par habitant accueilli
Accueil au centre-bourg	36 €	4		
Permanence mobile		4		

À compléter par le candidat

Écart entre les coûts mensuels

Coût le plus élevé	Coût le plus faible	Écart
.....		

À compléter par le candidat

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.